L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 24 JUIN 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (ses collèges de Delbear) No 208 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise sans déranger par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Prix modérés. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril.

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Wilson Dyspepsia Remedy.
17 juin—1 mois

A LOUER.

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale, près Canal. S'adresser à J. B. Solari.
8 juin - 1m

ANNONCES JUDICIAIRES

No 20,517.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Dans l'affaire des mineurs Jonette, James et Isabella Hay.

ATTENDU que James M. Ross et David Mitchell, résidants de Edinburgh, Ecosse, administrateurs des mineurs Jonette Hay, James Hay et Isabella Hay, se sont adressés à cette cour pour obtenir l'autorisation de vendre possession de et transporter à l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dite mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles la demande des dits administrateurs ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1890.

HUGUES J. LA VERGNE,
Député Greffier.

24 juin—24—juil. 1, 8, 15, 23.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John M. Landwehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,876—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdalena Landwehr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

24 juin—24 29—juil 5

Succession du Dr William M. Pemberton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,118—Division C:—Attendu que Mme Anna Pemberton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du Dr William H. Pemberton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le succès ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

23 juin—22 27—1 juil

Succession de Henry C. Dawes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,528—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par F. A. Saville, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

19 juin—19 24 28

Succession de René Dumesnre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,429—Division B—Attendu que E. Amélie Giraud, veuve de René Dumesnre, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu René Dumesnre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le succès ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15—juin 15 20 24

Succession de W. A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29 843. — DIVISION D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Angèle de Beauliel, veuve de W. A. Kowalski, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

20 juin—20 25 29

Succession de John Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,265—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David H. Syme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

21 juin—21 26 29

Succession de A. E. Bigneu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,373—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard F. Harrison, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

17 juin—17 22 26

Succession de Samuel Burchfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30467.—Division—Attendu que Johanna Brown, veuve de Samuel Burchfield a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Burchfield, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

17 juin—17 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20 276—Division C—Philip Thompson vs Mme de Pelegrin—Ordre de cour.—Sur une pétition scit enlisante et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoqué et tenue pardevant John Rendergast, notaire le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer et de voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

FRED D. KING,
Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

F. A. MONROE,
Juge.

Pour certification :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—24—juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20,872—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Michael Hackett soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 24me jour de juin 1890, au No 7 de l'Allée Commerciale, en ladite ville, et que les créanciers de ladite cession aient pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de ladite Michael Hackett soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greff.—

24 mai—24—juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,482 — Division B—Frederick Beerits vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de présentes, Frederick Beerits, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm. E. Kerr, notaire, en son bureau, No 184 rue Commune, en cette ville, le premier jour de juillet A. D. 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1890.

(Signé :) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à l'Hôtel de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN Député Greffier.

18 juin—18 23—juil 1

John P. Gaugard vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,871—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John P. Gaugard, syndic des créanciers de John Bonhomme, ne seraient pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

17 juin—17 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,276—Division C—Philip Thompson vs Mme de Pelegrin—Ordre de cour.—Sur une pétition scit enlisante et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoqué et tenue pardevant John Rendergast, notaire le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer et de voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé : FRED D. KING,
Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé : F. A. MONROE,
Juge.

Pour certification :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—24—juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,872—Division C—Michael Hackett vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Michael Hackett soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 24me jour de juin 1890, au No 7 de l'Allée Commerciale, en ladite ville, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de ladite Michael Hackett soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greff.—

24 mai—24—juin 10 24

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 JUILLET 1890.

GROS LOT: $30,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,000,	4,000
5 Lots de	1,000,	5,000
10 Lots de	500,	5,000
20 Lots de	300,	6,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, écrire lisiblement en indiquant votre adresse, en lettres distinctes et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le Gagnant de Billet Entier du GRAND TIRAGE DE LA COUR SUPERIEURE DES ETATS-UNIS a décidé que la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui EXPIRERA PAS AVANT LE 1er JANVIER 1890.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

A

L.S.L.

PARAISSANT

EN

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, comprte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$10 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	5 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs, et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

BUREAUX ET ATELIERS,

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas C. Meymier, tuteur, vs Mme Kate Hanley, individuellement et comme tutrice de ces.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,722—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Broad, Palmyre, Gasquet et Jane Alley, désigné par le No Un sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 10 février 1867, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant E. Barrett, ancien notaire, daté du 23 mars 1867. Le dit terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de façade rue Broad, la même étendue à l'arrière, cent un pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la limite du terrain No Deux; cent un pieds deux pouces et quatre lignes du côté opposé, le séparant des autres propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans vs. Clotilde Godfrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 30,413. — Attendu que d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le lot No 12 mesure trente-deux pieds de face à la rue Dupré, trente pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, plus ou moins, sur la ligne la plus près de la rue Ursulines, et cent dix-sept pieds plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 13.

Le lot No 15 mesure cent un pieds de face à la rue Bellechasse, quatre vingt-six pieds dans le fond, mesurant une profondeur sur la ligne vers la rue Dupré, et quatorze pieds sur la ligne vers la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du septième district.

Henry Lochte vs John H. Tietgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,370 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet No 121, borné par les rues Burdette, Washington et Constance, désignés et connus comme lots Nos 5, 6, 7 et 8, mesurant ensemble cent vingt pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—7 14 21 26 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située rue Jackson, entre les rues Chippewa et Annonciades (la rue à l'arrière étant Josephine).

Mutual Loan and Building Co. vs. Myron H. Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,723.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

On lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans la Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Josephine et Annonciades (dans la distance de soixante pieds mesure française, de l'encoignure Jackson et Annonciades, et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30 juil 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété formant l'encoignure des rues Constance et Ste-Marie dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et St-André.

Mutual Loan & Building Co. vs Hime Anna B. Cook et Lewis W. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,141.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le 4me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, St-André, Ste-Marie et Constance, ce dit morceau ou portion de terre forme le coin de la rue Constance et Ste-Marie et contient trente soixante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue Ste Marie de cinquante huit pieds et quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.

E. A. Cotton vs Charles W. Sullivan, Alphonse Victor Philips et als.—No 26,367.

E. A. Cotton vs. Charles W. Sullivan et als.—No 26,367.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,367.—En vertu de deux writ de fieri facias, un contre Charles W. Sullivan et l'autre contre Viola Mary et George Gianna Emilia Sullivan, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bons-Enfants (maintenant St-Claude), Français et Amo r maintenant Rampart, désigné par le No 13 du plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 12ème jour de décembre 1844 annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 9ème jour de janvier 1845, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 16 et une partie du lot No 17, et sur la droite par le lot No 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juin—16 23 30—7 14 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Fang vs Anton Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72, et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 23 sur l'îlet No 27 formant l'encoignure des rue Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et trente à la rue Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

PAR LE CONSTABLE.

Jos. Markey vs. Jno. McVey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 17,954—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet le LUNDI, 30 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 lot de liqueurs, 1 bureau, 1 jeu de vierinna.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRELL BELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 juin—20 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues Magnolia et Robin, dans l'îlet borne par les dites rues et les rues Camp et Terpsichore.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyrat, subrogée vs Casaux & Bentillos et al. No 7,546.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyrat subrogée vs A. Casaux & Bentillos et al. No 7,596.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 60, borné par les rues Chippewa, Fulton, Troisième et Quatrième. Le dit lot est désigné par le No 5 et mesure 28 pieds 2 pouces de face à la rue Fulton et 28 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond de 116 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui divise le dit lot No 5 du lot No 4 et une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui divise le lot No 5 du lot No 6, conformément à un plan fait par B. Buisson, voyer, le 5 mars 1862, déposé en l'étude de G. E. Bringier, ancien notaire en cette ville.

Acquis par ledit Barthe de Otto Manske, le 12 mars 1868, par acte passé pardevant J. Cohn, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des hypothèques, livre 93, folio 664.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil par la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit de machines de valeur, d'instrumenta, d'outils, etc., Engène Sonnat, syndic vs Orleans Cotton Rope & Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,069—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et les jours et heures ci-après désignés, de la propriété ci après décrite, à savoir :

I. MERCREDI, 25 juin 1890, à 10 heures A. M., à l'entrepôt, Nos 97 et 99 rue Julie—1 lot de sacs en coton pour corde, cordes, bobines, shaftings, navettes, harnais, etablis pour meubles, balances Fairbanks, appareil à rouler, bids de chrymete et de fer, bentons, tr nple, ferblanc, creets en bois pour corde, cordes en coton, moulin, card clothing, courroies, Franklin roller card, Franklin railway head et nombre d'autres articles, etc., selon un inventaire enregistré.

II. Et JEUDI, 26 juin 1890, à 11 heures A. M., aux moulins Chalmette, rue Nord Peters, entre les rues La Manche et Adams, dans le Troisième District de cette ville.

2 paires de Mule Cards, Parr & Madley, fuseaux, poulies, dévidoire laine filée, cylindre "slasher," "Warper Beams" Ecouveux et divers objets accusés sur un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette crière étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée sans les plus offrants respectivement pour ce qu'elle rapportera, à deux mois de crédit. Les acquéreurs respectifs pourront des maintenant prendre possession des susdites pouvant intéresser au taux de cinq pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Les différents acquéreurs auront à donner des mandat de leurs enchères et paieront comptant leur prorata des frais d'impressions des honoraires du greffier du sheriff, commission, etc. au montant tout à contribution deux cent cinquante dollars ($250)

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juin—14, 17, 21, 25, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall, dans l'îlet borné par les dites rues et Walnut et Esther.

Henry Weilmann vs. Charles Petrie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,240—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Wall, Walnut et Esther, sur un plan du dit îlet, déposé pour qu'on s'y réfère en bureau de A. Hero, Jr., notaire, ces quatre lots de 25 pieds de lots sont contigüs l'un à l'autre, et mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 4 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall; les dits lots sont désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix. Etant la seule propriété achetée par Eric Petrie dessus par achat de Geo. P. Bowers, d'après un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 27 avril 1872. Enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 101, folio 307.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin— 17 24—juil 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Au Bœuf, Sixième District.

Arthur Denis vs. W. G. Wehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne inférieure du Upper City Park, situé dans la partie supérieure de la ville, les rues Camp, Calhoun et Magnolia et connu comme lot No 29 de la Sur ibville; les dits sept lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit division fait par Arthur de Armas et cité voyer de la ville, date le 21 avril 1884, et annexé à un acte de vente du lot No 1 du dit îlet, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prout, notaire, le 27 décembre 1884, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir :

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 9 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne de fond de vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Upper City Park, et le lot No 11 mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence, spacieuse et de valeur, dans le Quatrième District, sur les rues Félicité et Ste-Marie, dans le carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et St-Charles.

Michael Frank vs. Edward H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,133—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Premièrement—Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bons-Enfants (maintenant St-Claude), Français et Amo r maintenant Rampart, désigné par le No 13 du plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 12ème jour de décembre 1844 annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville